

## AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

### Section I : Pouvoir adjudicateur

#### I.1) NOM ET ADRESSES :

SYBERT, à l'attention du Présidente SYBERT, 4, rue Gabriel Plançon, 25043 BESANCON, Téléphone : 0381878936, Courriel : [contact@sybert.fr](mailto:contact@sybert.fr), Fax : 0381878941, Adresse internet : <http://www.sybert.fr>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.marches-securises.fr>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <http://www.marches-securises.fr>

#### I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

#### I.3) COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<http://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique via : <http://www.marches-securises.fr>

#### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Organisme de droit public.

#### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Environnement.

### Section II : Objet

#### II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:

##### II.1.1) Intitulé :

**Prestations d'accueil et de fonctionnement des déchetteries du SYBERT**

##### II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Déchetterie (exploitation).

Descripteur principal : 90500000

##### II.1.3) Type de marché :

Service.

##### II.1.4) Description succincte :

Prestations d'accueil et de fonctionnement des déchetteries du SYBERT.

##### II.1.5) Valeur totale estimée : 2 475 000 €

##### II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

#### II.2) DESCRIPTION :

##### II.2.1) Intitulé :

##### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

Mots descripteurs : Déchetterie (exploitation).

Code(s) CPV additionnel(s) : 90513000

Code(s) CPV additionnel(s) : 79713000

##### II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRC21.

Lieu principal d'exécution : Périmètre du SYBERT - DOUBS

##### II.2.4) Description des prestations :

Forme de marché : **à tranches et à bons de commande, sans minimum, ni maximum.** Attribution d'un marché unique. Prestations réparties en 9 tranches dont 1 tranche ferme : prestations permanentes, compléments et renforts sur certains sites, remplacements ponctuels d'agents SYBERT et 8 tranches optionnelles- Délai de la tranche ferme : (Voir rubrique II.2.7)

##### II.2.5) Critères d'attribution :

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité :

Valeur technique/Pondération : 30%

Performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté/Pondération : 20%

Prix :

Prix/Pondération : 50%

#### **II.2.6) Valeur estimée**

#### **II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 36 (12 mois, reconductibles 2 fois 12 mois)

Après une période initiale de 1 an, le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de 2 ans, soit une durée totale maximale de 3 ans ; la reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la validité du marché (reconduction tacite)

#### **II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

##### **II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

##### **II.2.11) Information sur les options**

Options : Oui

Description des options : 8 tranche(s) optionnelle(s) : TO n° TO001 : prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné : Pirey - HIVER/ Délai : 1 an, reconductible 2 fois 12 mois - Date début :1er janvier 2021 - Date fin ultime :31 décembre 2023 TO n° TO002 :prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné : Pirey - ÉTÉ/ Délai : 1 an, reconductible 2 fois 12 mois - Date début :1er janvier 2021 Date fin ultime :31 décembre 2023 TO n° TO003 :prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné : Saint-Vit / Délai : 1 an, reconductible 2 fois 12 mois - Date début :1er janvier 2021 Date fin ultime :31 décembre 2023 TO n° TO004 :prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné : Ornans - HIVER/ Délai : 1 an, reconductible 2 fois 12 mois - Date début :1er janvier 2021 - Date fin ultime :31 décembre 2023 TO n° TO005 :prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné : Ornans -ÉTÉ/ Délai : Délai : 1 an, reconductible 2 fois 12 mois - Date début :1er janvier 2021 - Date fin ultime :31 décembre 2023 TO n° TO006 :prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné : Thoraise / Délai : 1 an, reconductible 2 fois 12 mois - Date début :1er janvier 2021 - Date fin ultime :31 décembre 2023 TO n° TO007 :prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné : Placey-Noironte - HIVER/ Délai : Délai : 1 an, reconductible 2 fois 12 mois - Date début :1er janvier 2021 - Date fin ultime :31 décembre 2023 TO n° TO008 :prestations pour le complément et le renfort des équipes - site concerné : Placey-Noironte - ÉTÉ/ Délai : Délai : 1 an, reconductible 2 fois 12 mois - Date début :1er janvier 2021 - Date fin ultime :31 décembre 2023 Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

##### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

##### **II.2.14) Informations complémentaires :**

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

##### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

##### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

##### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;

##### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

### III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :

#### III.2.1) Information relative à la profession

#### III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

**Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère social détaillées dans le CCAP.** Début d'exécution du marché à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisibles annuellement. Avance de 5 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : ressources propres du SYBERT. Aucune clause de garantie financière prévue. Aucune garantie financière prévue en contrepartie du versement de l'avance.

#### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

#### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION :

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.5) Information sur la négociation

#### IV.1.6) Enchère électronique :

#### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

#### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

**10/09/2020 à 12 H 00**

#### IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français

#### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

#### IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : 10/09/2020 à 14 H 00

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : le SYBERT se réserve la possibilité de renouveler ce marché à son terme.

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le SYBERT a décidé de faire application des dispositions des articles L2112-2 et L2152-7 du Code de la commande publique en incluant une clause d'insertion obligatoire ainsi qu'un critère de pondération concernant les performances en matière d'insertion professionnelle. Le candidat qui se verra attribuer le marché, devra réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Les différentes modalités de mise en œuvre de cette action d'insertion sont spécifiées dans le CCAP. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition, sera irrecevable pour non-conformité au cahier des charges.

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)). **La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation.** Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception

électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : SYBERT Service Marchés 4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANÇON

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Chaque document pour lequel une signature est requise doit faire l'objet d'une signature électronique au format XAdES, CAdES ou PAdES. La signature électronique du pli ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, la signature doit être une signature avancée reposant sur un certificat qualifié, tel que défini par le règlement européen n° 910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eIDAS). Toutefois, les certificats de signature de type RGS demeurent valables jusqu'à leur expiration.

Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : SYBERT Service Marchés 4 rue Gabriel Plançon La City 25 043 BESANÇON Cedex

**Numéro de la consultation : 20\_25**

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :**

##### ***VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours***

Tribunal Administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier, 25044 BESANCON CEDEX

##### ***VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :***

Tribunal Administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier, 25044 BESANCON CEDEX